

Orientation

Ar.1-12

CLAP

FICHE N°Z012

Version : 1

Directive 87/404/CEE

Référence directive :

Article 1

Accepté par le GTP :

Juin 1997

Accepté par le CLAP :

Juin 1997

Sujet : Récipient avec surfaces estampées sur des fonds convexes

Question : De tels récipients tombent-ils dans le champ d'application de la Directive 87/404 ?

Réponse :

De tels récipients tombent dans le champ d'application de la Directive, pour autant
- que les surfaces estampées soient limitées localement,
- que leur fiabilité à l'usage soit démontrée.

Motif

La Directive n'exclut pas de tels récipients